Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 85 (1976)

Heft: 2

Artikel: Société Henry Dunant

Autor: Pascalis, Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683208

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Société Henry Dunant *

Il peut paraître étonnant et peut-être même absurde qu'après tant d'années (il est né en 1828 et mort en 1910) on veuille encore s'employer à découvrir Henry Dunant, à le prendre en filature dans tous les instants de sa vie et à disséquer le tréfonds de sa pensée. N'a-t-on pas assez épilogué et publié à propos de cet homme, certes énigmatique, mais dont l'œuvre principale, la Croix-Rouge, est suffisamment vivante et a assez d'avenir devant elle pour n'avoir pas encore à se retourner sur son passé depuis longtemps dépassé?

Il vient pourtant de se créer à Genève une «Société Henry Dunant» sous l'impulsion de quelques jeunes historiens (et non pas de vieux sentimentaux poussiéreux comme on pourrait le supposer), qui a précisément pour but de promouvoir l'étude de la vie, de l'action et de la pensée d'Henry Dunant. Alors, pourquoi?

Ma première réaction épidermique a été qu'il aurait été plus utile et urgent d'aider la Croix-Rouge à faire face aux tâches toujours plus lourdes et nombreuses qui lui incombent aujourd'hui. Mais à y voir de plus près, il faut bien se rendre à l'évidence et se rappeler que la Croix-Rouge n'est que l'un des aspects de la pensée et de l'action d'Henry Dunant, l'aspect le plus connu et qui nous tient à cœur. Il y en a pourtant bien d'autres. Dunant a été un visionnaire. Il a lancé bien des idées en avance sur son temps - géniales pour les uns, folles pour les autres - dans les domaines non seulement humanitaire mais également politique, économique et philosophique. Et c'est précisément à l'étude de l'ensemble de cette œuvre que cette nouvelle société veut s'employer, quitte peutêtre à ce que l'image traditionnelle et confortante de notre Dunant d'Epinal soit profondément modifiée, quitte même à ce qu'elle choque et fasse scandale. Il y a risque. La Croix-Rouge n'est évidemment pas indifférente à ces études, puisque l'image de Dunant est devenue - aux antipodes bien plus que chez nous - un véritable drapeau. Mais il ne lui appartenait ni de les entreprendre elle-même ni de les financer. Par contre, toute personne intéressée ou passionnée par la vie et l'action de cet homme extraordinaire, troublant et parfois inquiétant, aura intérêt à faire partie de la Société Henry Dunant.

Jean Pascalis

Le rôle du grand homme est parfois grisant, il est souvent amer. Comme beaucoup d'esprits supérieurs, Henry Dunant en a goûté les joies et les peines. Tombé dans un profond oubli pendant près de trente ans, il a été reconnu comme le principal fondateur de la Croix-Rouge et comme le promoteur de la Convention de Genève au soir de sa vie seulement. Toutefois, c'est au prix d'efforts considérables qu'il a obtenu cette réhabilitation. Celle-ci a tellement mobilisé ses forces que, dans la seconde partie de sa vie, il s'est trouvé sans énergie et sans moyens pour publier plusieurs projets de livres et pour faire connaître ainsi les autres aspects de sa pensée.

Depuis quelques années, grâce aux travaux du regretté Pierre Boissier, du professeur Bernard Gagnebin, de Monsieur Willy Heudtlass, et de bien d'autres encore, nous découvrons que Dunant s'était penché sur des problèmes beaucoup plus vastes que celui des soins aux militaires blessés. Réparer les maux de la guerre ne lui suffisait plus, car il s'était vite convaincu qu'il fallait avant tout inciter les hommes à enfanter la paix. Dans cette nouvelle perspective, Dunant s'est attaqué aux questions les plus diverses: l'arbitrage international, le militarisme, la protection des populations civiles, le sort des Juifs en Europe, l'émancipation de la femme, les rapports entre l'Europe et le monde, l'aide aux déshérités de notre société, etc. Après avoir obtenu l'amélioration du sort des hommes blessés à la guerre, Dunant a voulu attirer l'attention de chacun sur le sort encore plus pathétique des victimes que chaque progrès de notre civilisation laisse derrière lui.

Cette pensée, vaste et féconde, d'une humanité et d'une actualité parfois brûlantes, nous est parvenue grâce aux manuscrits de ses **Mémoires** et à sa correspondance. Malheureusement, ces deux sources, très abondantes, n'ont pas encore été mises en valeur d'une manière critique et méthodique; elles demeurent pour une grande part ignorées.

Aussi, avec quelques membres de la famille de Dunant et plusieurs personnes intéressées par cette noble personnalité, une Société Henry Dunant a été créée. L'assemblée constituante a eu lieu le 24 juin dernier; elle a réuni plus de trente personnes qui ont adopté à l'unanimité les

statuts et ont élu un comité. La première assemblée générale s'est tenue le 20 janvier dernier dans les locaux de l'Institut Henry-Dunant. Les 45 personnes présentes ont entendu le rapport des 8 premiers mois d'activité du Comité; 110 personnes (dont des personnes morales comme les Sociétés de la Croix-Rouge) ont adhéré. Le Bulletin paraîtra en mars prochain, le montant des cotisations a été fixé. L'assemblée générale a en outre élargi son Comité qui comprend désormais 7 membres au moins: Roger DURAND, président; Paul DUNANT, vice-président; Bernard LESCAZE, trésorier; Aimée SELETSKI, secrétaire; Micheline TRI-PET, Alfred BERCHTOLD et Jean-François BABEL. Dans son programme, le Comité a mis en évidence deux objectifs. Il se propose de poursuivre le recrutement des membres, notamment dans les milieux de la Croix-Rouge et les milieux scientifiques. Il examinera comment promouvoir la publication critique des œuvres complètes de Dunant.

La Société s'est donné **six buts**, selon l'article 3 de ses statuts:

- rassembler les personnes désireuses d'étudier la vie, l'action et la pensée d'Henry Dunant, ou d'en faciliter l'étude;
- publier un Bulletin non périodique;
- promouvoir la publication d'une édition critique des œuvres complètes d'Henry Dunant;
- établir et entretenir des contacts avec les associations et les personnes qui, dans tous les pays, s'intéressent à Henry Dunant, notamment l'Institut Henry-Dunant, de Genève;
- organiser des colloques, des conférences ou toute autre manifestation propre à atteindre ces objectifs;
- contribuer à l'acquisition de manuscrits ou de documents concernant Henry Dunant, ou les acquérir elle-même

Ces buts, la Société ne peut les atteindre seule; ils supposent des efforts de longue haleine que seules la cohésion, la collaboration de toutes les personnes sympathisantes rendront fructueux.

Pv.

*Ce texte a été mis au point grâce à l'appui de M. Roger Durand, président de la Société Henry Dunant. 34, route d'annecy, 1227 Genève, tél. 022 42 68 82.